



CFE-CGC Orange
12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 29 juin 2023

L'Etat doit prendre ses responsabilités et faire racheter Orange Bank par la Banque Postale !

La CFE-CGC Orange dénonce l'arrêt des activités d'Orange Bank, qui porte atteinte à l'image d'Orange, à son avenir en tant qu'acteur du numérique, et aux personnels engagés dans cette activité.

La Direction générale prend prétexte des pertes pour justifier l'arrêt de l'activité. Et ce alors que le business plan a toujours prévu des pertes importantes les premières années. Orange Money, aujourd'hui acteur majeur du mobile money en Afrique, a mis plus de 10 ans avant d'être rentable

Tout le monde semble avoir oublié que le Covid a provoqué la fermeture des boutiques (pendant deux ans) qui sont le premier canal de conquête de clients d'Orange Bank.

Une réussite opérationnelle incontestée

Orange Bank compte plus de deux millions de clients : comptes bancaires, crédits et assurance. Son application est considérée comme l'une des meilleures du marché.

Si de réelles difficultés de mise en place ont effectivement eu lieu, l'activité n'a cessé de se développer au fil des années et ce malgré une entrave importante d'Orange France qui n'a eu de cesse d'envoyer des factures de distribution importantes pour compenser l'effondrement de sa marge d'opérateur.

Recentrage des activités : renoncement à être autre chose qu'un fournisseur de tuyaux

La nouvelle Directrice générale (qui siégeait au Conseil d'Administration ayant validé le lancement d'Orange Bank) a proposé un plan stratégique qui n'a de stratégique que le nom. Il s'agit en réalité d'un simple plan financier qui vise à augmenter le cash-flow et le versement des dividendes.

Depuis 18 mois, aucune perspective n'émerge, que celle de réduire les activités et les effectifs, pour devenir un simple fournisseur de connectivité, au plus grand bénéfice des GAFAM qui engrangent la valeur sur les services utilisant nos réseaux...et nos clients.

La fermeture d'Orange Bank acte le renoncement à faire d'Orange autre chose qu'un opérateur de tuyaux, alors qu'Orange est une marque unique dans le monde des opérateurs télécoms.

Des personnels méprisés par les nouveaux dirigeants.

Alors que les personnels d'Orange Bank ont fait grève à plus de 80%, et que plusieurs centaines de collaborateurs ont manifesté devant le siège du Groupe pour demander qu'une autre décision soit prise par le Conseil d'administration le nouveau DRH a refusé de les recevoir, préférant déjeuner avec les administrateurs qui allaient décider de la mise à mort d'Orange Bank.

Prétendre au reclassement des 700 collaborateurs, dont 200 à Amiens dans les métiers de la banque, apparaît comme une pure tromperie. Il y a quelques semaines, Orange Business annonçait un plan de départ volontaire sans aucune proposition de reclassement.

L'Etat actionnaire doit prendre ses responsabilités

Plutôt que d'accompagner la destruction d'un patrimoine qui appartient aux Français, l'Etat doit avoir à cœur l'organisation d'un pôle de services numériques solide et pérenne, au service de la souveraineté numérique de notre pays.

Actionnaire à 100% de La Poste au travers de ses différentes composantes, il détient des activités concurrentes ou complémentaires de celles d'Orange :

- La Banque Postale,
- Docaposte (qui réalise 770 millions d'euros de CA dans les services informatiques en France, contre 880 pour Orange Business),
- La Poste Mobile, MVNO (opérateur mobile virtuel) avec SFR comme partenaire.

Premier actionnaire d'Orange avec 30% des droits de vote, , c'est

à lui qu'il revient de faire racheter tout ou partie les activités d'Orange Bank par la Banque Postale. Et non de faire détruire de la valeur chez Orange en arrêtant dans des conditions économiques et sociales désastreuses une activité de plus de deux millions clients, qui a permis à des centaines de milliers de français de franchir le pas de la banque en ligne, étape importante dans l'inclusion numérique.

La Poste et Orange sont parmi les derniers acteurs à organiser un aménagement du territoire qui garantisse l'accès aux services indispensables à la vie de nos concitoyens.

La CFE-CGC Orange, 1^{ère} organisation du groupe avec 27% des suffrages en maison mère et 62% à Orange Bank, sera plus qu'attentive à l'évolution du projet : il ne doit pas être destructeur, économiquement et socialement.

La CFE-CGC a sollicité un rendez-vous au Ministère de l'Economie pour échanger sur l'avenir d'Orange et des personnels concernés.

Contacts :

- presse@cfecgc-orange.org
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange
sebastien.crozier@orange.com - 06 86 27 32 72 – Twitter : @Sebcrozier

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués*
sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/> et sur Twitter : @CFECGCOrange
- *vous abonner à nos communiqués* : <http://bit.ly/AbtCDP>

À propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les élections de novembre 2019, la CFE-CGC Orange est la 1^{ère} organisation syndicale du groupe Orange avec une représentativité de 27,3%. Les listes conduites par la CFE-CGC Orange pour les élections de décembre 2021 au Conseil d'administration d'Orange ont rassemblé 33,22% des suffrages exprimés, tous collèges confondus.

Depuis fin 2017, elle détient le siège représentant les cadres au Conseil d'Administration d'Orange et depuis mai 2020, le siège d'administrateur représentant les personnels actionnaires du Groupe Orange.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA en 2005, la CFE-CGC progresse à toutes les élections. À son score de 26,08% en novembre 2019 en maison mère, s'ajoute une forte représentation dans les filiales : 54% sur l'UES Orange Business Service SA, 50% chez Globecast, **62% chez Orange Bank**, 40,4% chez Protectline, 26% chez Orange Marine et 47,5% chez Orange Lease.

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard, lequel, avec 6 autres prévenus, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel. Le jugement rendu en Cour d'appel en septembre 2022 a confirmé le harcèlement moral institutionnel.
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère les capacités d'investissement du Groupe Orange.
- le doublement des droits de vote en AG pour les personnels actionnaires, qu'elle a fait activer dès la promulgation de la Loi Florange.